



République du Bénin

\*\*\*\*\*

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche  
(MAEP)

\*\*\*\*\*

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin



## FICHE TECHNIQUE

Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par  
l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le  
Développement



Dr Ir **Adijatu Kouboura Alice Djinadou**  
Dr Ir **Cogou Marcellin Allagbé**  
Dr **Olga Azelokonon**  
MSc **Jonas Hinvi**  
Dr Ir **Adolphe Adjanooun**

Août 2018



Copyright 2018 : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

Dépôt légal : N° 10576 du 06/08/2018, 3<sup>ème</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin  
ISBN : 978-99919-75-43-6

**Pour citer cet ouvrage :** Dinadou Adijatu Kouboura Alice, Aliagbe Cogou Marcellin, Azelokonon Olga, Hinvi Jonas et Adjanooun Adolphe. 2018. Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le Développement. Fiche technique. Dépôt légal : N° 10576 du 06/08/2018, 3<sup>ème</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin ; ISBN : 978-99919-75-43-6

#### **Réalisation et impression de l'ouvrage**

Imprimerie COCO NEW TECH, Cotonou, Bénin

Tel. +229 97 68 24 24 • E-mail : [cocomensah@yahoo.fr](mailto:cocomensah@yahoo.fr)

#### **Droits d'utilisation**

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Creative Commons Paternité-

Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0

France disponible en ligne : [http://creativecommons.org/licenses/by-ncsa/](http://creativecommons.org/licenses/by-ncsa/2.0/fr/)

2.0/fr/ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

**\_ Paternité (BY) :** vous devez citer les noms de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation.

**\_ Pas d'utilisation commerciale (NC) :** vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

**\_ Partage des conditions initiales à l'identique (SA) :** si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.



République du Bénin

\*\*\*\*\*

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche  
(MAEP)

\*\*\*\*\*

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin



## FICHE TECHNIQUE

Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par  
l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le  
Développement



Dr Ir **Adijatu Kouboura Alice Djinadou**  
Dr Ir **Cogou Marcellin Allagbé**  
Dr **Olga Azelokonon**  
MSc **Jonas Hinvì**  
Dr Ir **Adolphe Adjanooun**

Août 2018



*[Handwritten signature]*  
INRAB

Copyright 2018 : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin  
Dépôt légal : N° 10576 du 06/08/2018, 3<sup>ème</sup> trimestre,  
Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin  
ISBN : 978-99919-75-43-6

**Pour citer cet ouvrage :** Djinadou Adijatu Kouboura Alice, Allagbe Cogou Marcellin, Azelokonon Olga, Hinvi Jonas et Adjanohoun Adolphe. 2018. Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le Développement. Fiche technique. Dépôt légal : N° 10576 du 06/08/2018, 3<sup>ème</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin ; ISBN : 978-99919-75-43-6

### **Réalisation et impression de l'ouvrage**

Imprimerie COCO NEW TECH, Cotonou, Bénin  
Tel. +229 97 68 24 24 • E-mail : [cocomensah@yahoo.fr](mailto:cocomensah@yahoo.fr)

### **Droits d'utilisation**

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Creative Commons Paternité-

Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales a l'Identique 2.0

France disponible en ligne : [http://creativecommons.org/licenses/by-ncsa/](http://creativecommons.org/licenses/by-ncsa/2.0/fr/)

2.0/fr/ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

– Paternité (BY) : vous devez citer les noms de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation.

– Pas d'utilisation commerciale (NC) : vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

– Partage des conditions initiales a l'identique (SA) : si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

## SOMMAIRE

Introduction .....	4
1. Quelques concepts .....	5
2. Milieux d'étude .....	7
3. Approche méthodologique .....	7
4. Processus de mise en place des plateformes .....	9
Conclusion .....	24
Références bibliographiques .....	25

## INTRODUCTION

La mauvaise performance de l'agriculture en Afrique au sud du Sahara dépend du fait que la recherche s'est beaucoup focalisée sur des domaines tels que la sélection variétale, les systèmes cultureux améliorés, la transformation et les marchés, parfois sur les interactions entre les cultures vivrières et les cultures de rente, et occasionnellement aux systèmes d'innovations des agriculteurs. Hounkonnou *et al.* (2012) suggèrent cependant que les technologies ne constituent pas le goulot d'étranglement principal à l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Selon eux, des contraintes institutionnelles – lois, coutumes, croyances et habitudes – limitent les producteurs dans l'utilisation des technologies pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le Programme - Cadre pour le Développement de l'Agriculture en Afrique a appelé à l'engagement d'une large base de parties prenantes dans la recherche-développement agricole en partenariat avec d'autres acteurs qui travaillent sur les infrastructures rurales et l'accès aux marchés, à la terre et à l'eau, au renforcement de capacités et à l'information, entre autres. Ce changement de la trinité 'Recherche-Vulgarisation-Producteurs' vers une approche multi-acteurs est significatif. Pour répondre aux aspirations de ce Cadre, le CORAF/WECARD encourage la recherche-développement à appliquer une nouvelle approche au niveau africain : l'approche 'Recherche Agricole Intégrée pour le Développement' (RAID) ou Integrated Agricultural Research for Development (IAR4D) qui est appliquée à travers les plateformes multi-acteurs (Multi-Stakeholder Platform ou MSP en anglais). Ce choix s'explique par les limites des approches de recherche et de développement précédentes (Training & Visits (T&V), Approche Participative Niveau Village (APNV),



Recherche-Développement (R-D), Champ Ecole Paysan (CEP), utilisées en vue de satisfaire les besoins des agriculteurs. L'approche de Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (RAID ou IAR4D) privilégie le dialogue entre producteurs, vulgarisateurs et chercheurs pour un meilleur impact des activités de recherche et de développement. Cette approche (IAR4D) repose sur quatre principes à savoir (1) les perspectives, les connaissances et les actions des différentes parties prenantes autour d'un thème commun ; (2) les leçons tirées par les parties prenantes de la collaboration; (3) l'analyse, l'action et les changements intervenus au sein de l'environnement économique et social ainsi que les moyens de subsistance et le bien-être des utilisateurs finaux et des consommateurs; (4) l'analyse, l'action et les changements aux différents niveaux de l'organisation spatiale, économique et sociale. Ainsi, au-delà d'un simple processus d'action concertée, RAID est un processus d'apprentissage social, avec les parties prenantes qui apprennent à partir de l'expérience de travailler ensemble. Cet apprentissage se focalise principalement sur les processus d'interaction entre les parties prenantes elles-mêmes, plutôt que sur les solutions spécifiques aux défis de la recherche et du développement.

## 1. QUELQUES CONCEPTS

Les plateformes multi-acteurs ou plateformes d'innovations constituent le creuset où l'approche IAR4D est mise en œuvre. Encore dénommés réseaux d'innovation (Klerkx *et al.*, 2010), ces plateformes sont des outils pour la gestion du processus multi-acteurs dans les chaînes de valeur ajoutée. Elles ont pour objectif de regrouper les acteurs d'une chaîne de valeur donnée afin de diagnostiquer ensemble les problèmes communs aux différents acteurs de la CVA, explorer les

opportunités et rechercher les solutions pour des intérêts convergents. Nederlof *et al.* (2011) se réfère à une plateforme multi-acteurs (PMA) ou d'innovation (PI) comme une diversité d'acteurs interdépendants qui tentent conjointement de changer positivement la manière dont ils opèrent en essayant de nouvelles pratiques. Elle permet de créer un espace d'apprentissage et d'innovation conjoints, d'améliorer la coordination des activités entre acteurs divers, de réduire les coûts de transactions et d'assurer des fonctions d'intermédiaire pour une meilleure gestion des changements politiques agricoles et de soutien de l'Etat (Onguene, 2012). Elle adopte l'innovation comme un processus systémique et dynamique institutionnel d'apprentissage et reconnaît que l'innovation peut émerger de plusieurs sources, d'interactions complexes et de flux de connaissances. La valeur ajoutée de cette approche collaborative est multidimensionnelle : économique, sociale, écologique et politique. La facilitation et le renforcement des capacités sont très importants dans cette approche (Tossou *et al.*, 2014). Cette approche utilise une combinaison de systèmes pour déclencher l'engagement solide de toutes les parties prenantes à chaque étape du processus (Warner, 2005).

La plateforme d'innovation est mise en place autour d'une chaîne de valeur. Bijman (2002) définit la chaîne de valeur comme étant :

- L'enchaînement des opérations depuis les intrants spécifiques à la production primaire et à travers les transformations du produit, la commercialisation jusqu'à la consommation finale.
- Un dispositif institutionnel, qui lie et coordonne l'ensemble des producteurs, industriels, prestataires de services, négociants et distributeurs d'un produit spécifique



- Un modèle économique qui combine le choix d'un produit (final), des technologies appropriées avec l'organisation des acteurs et de leur accès aux marchés.

L'objectif de cette fiche technique est de présenter l'installation des plateformes d'innovation dans quatre zones agro-écologiques du Bénin.

## 2. MILIEUX D'ETUDE

L'étude a été menée dans quatre communes de quatre différentes zones agroécologiques du Bénin (Tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des communes d'intervention de l'étude par zone agroécologique**

N°	Zones Agroécologique	Communes
1	Zone agroécologique 1 à l'extrême nord du Bénin	Matéri
2	Zone agroécologique 5 au Centre-Bénin	Banté
3	Zone agroécologique 3 au Sud-Bénin	Aplahoué
4	Zone agroécologique 6 dénommée « terres de barre	Dangbo

## 3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

### *Les acteurs*

Jusqu'à la mise en place de la plateforme, chaque activité a rassemblé les acteurs par segment de base de la CVA retenue dans chaque zone, les acteurs méso intervenant dans la promotion de la CVA retenue dans la zone ainsi que les points focaux, les techniciens de recherche développement et les superviseurs. Les acteurs étaient désignés par leurs pairs suivant la répartition ci-après :

- Producteurs/productrices : 5 par bassin de production (en s'assurant que tous les bassins de productions de la CVA retenue de la localité sont représentés)
- Commerçants/commerçantes intermédiaires et par bassin de production : 01
- Association de commerçants/commerçantes ou gros commerçants : 05
- ONG : 1 (intervenant en matière de renforcement de capacité dans la zone)
- Association de consommateurs exerçant dans la localité : 05 (ici il s'agit des transformateurs de maïs en autres dérivés. Ils sont les premiers et plus gros consommateurs de maïs grain donc il ne s'agit pas des ménages comme consommateurs)
- Structure ou organisation paysanne de distribution d'intrant : 02 (il faut surtout chercher les privés qui sont dans l'activité ou les organisations paysannes qui distribuent les intrants également)
- SFD : 02 (il s'agit des structures de financement qui accompagnent la production agricole de manière générale ou qui s'intéressent à la CVA de maïs grain de façon particulière)
- Les autorités locales 02 (il s'agit notamment des Mairies)
- CARDER : 2 (RDR + TS)
- Equipe du projet : 01 point focal responsable de l'activité, 01 RD/ONG collaborateur, 01 superviseur de zone du projet qui est chargé de la supervision et du suivi de l'exécution correcte de l'activité.

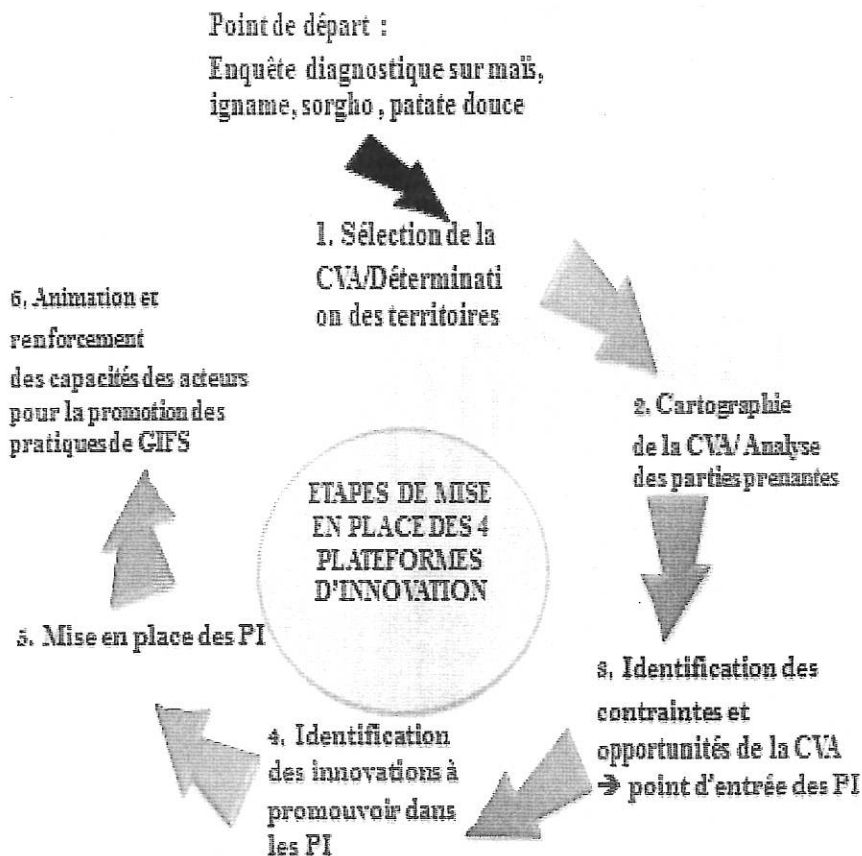
#### **4. PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES PLATEFORMES**

Quatre ateliers ont été organisés dans les départements du Mono-Couffo, de l'Ouémé-Plateau, du Zou-Collines, de l'Atacora-Donga, et du Borgou-Alibori. Ces ateliers ont impliqué plusieurs évènements multi-acteurs participatifs. Les actions ont été menées dans chacune des quatre zones sont les suivantes :

- Enquête diagnostique de base pour la collecte de données primaires et secondaires de même que l'identification des défis, des contraintes et des opportunités inhérentes aux filières du maïs, de l'igname, de la patate douce, du sorgho ;
- Identification de la filière porteuse ;
- Présélection de trois chaînes de valeurs ajoutées porteuses par filière et par commune ;
- Identification d'une chaîne de valeur ajoutée (CVA) prioritaire dans un lot des trois présélectionnées sur la base de critères de viabilité économique, pro-pauvre, respectant le genre et l'environnement ;
- Définition des objectifs et du point d'entrée des plateformes ;
- Réalisation de façon participative de la cartographie des acteurs de la Chaîne de Valeur Ajoutée retenue ;
- Sélection, sur la base de la cartographie de la CVA retenue, des segments prioritaires de cette CVA ;
- Identification du territoire pour l'installation de la plateforme ;

- Validation, avec l'ensemble des acteurs, des pratiques de gestion intégrée de fertilité des sols (GIFS) retenues lors des focus-groupes réalisés pendant l'étude diagnostique de base ;
- Sélection, par plateforme, de la technologie GIFS adaptée, à promouvoir ;
- Analyse des contraintes, identification des actions prioritaires, et élaboration d'un projet de planification identifiées pour le fonctionnement de la PI ;
- Mise en place de la PI
- Animation et évaluation des plateformes mise en place.

La prise en compte de l'aspect genre a été primordiale tout au long du processus de mise en place des plateformes. Le processus suivi est schématisé dans la figure 1



**Figure 1 : Processus suivi pour la mise en place des plateformes à Dangbo, Matéri, Aplahoué et Bantè**

Les données primaires et secondaires ont été collectées de même que l'identification des défis, des contraintes et des opportunités inhérentes aux filières du maïs, de l'igname, de la patate douce, du sorgho. Le tableau 2 montre les résultats des opportunités et contraintes des filières tels qu'énoncés par les représentants des acteurs.

**Tableau 2. Opportunités et contraintes des filières**

Maïs	Igname	Patate douce	Sorgho
<b>Opportunités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de technologies de production, de conservation et de transformation ;</li> <li>- Plusieurs organisations professionnelles agricoles actives dans la production, la transformation et la commercialisation ;</li> <li>- Conditions pédoclimatiques propices ;</li> <li>- Disponibilité et accès à la terre appropriée pour la production ;</li> <li>- Existence d'unités semi-industrielles et industrielles de transformation ;</li> <li>- Existence de marché interne pour le maïs et ses sous- produits ;</li> <li>- Forte demande à l'échelle nationale et marchés potentiels dans les pays frontaliers ;</li> <li>- Engagement de l'Etat dans le processus d'organisation de la filière</li> </ul>	<p>Dynamique engendrée par la demande urbaine croissante est considérable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importante source de revenu pour certains producteurs du Sud Bénin (Atlantique, Ouémé, Plateau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux adapté que le maïs aux climats chauds et secs et aux températures élevées.</li> <li>- production du sorgho grain estimée à 127500 tonnes en 2010.</li> <li>- second rang dans la production céréalière du pays après le maïs.</li> </ul>



<b>Contraintes</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible utilisation des semences améliorées</li> <li>- Rareté et cherté de la main d'œuvre aux moments opportuns</li> <li>- Faible mécanisation de la culture</li> <li>- Prix non rémunérateurs</li> <li>- Inorganisation des producteurs,</li> <li>- Insuffisance de soutien et d'organisation de la filière maïs,</li> <li>- Non disponibilité en quantité et à temps des intrants (semences améliorées, engrais) entraînant le non suivi des itinéraires techniques</li> <li>- Non maîtrise des itinéraires techniques et de l'eau</li> <li>- Conditions difficiles d'accès aux crédits des IMF et taux d'intérêt exorbitants (18 à 24 %),</li> <li>- Inadéquation d'infrastructures de stockage</li> <li>- Manque de connaissance des mécanismes de formation et de gestion du surplus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Côté archaïque de la filière épuise les sols et aggrave le phénomène de déboisement.</li> <li>- Rendements faibles</li> <li>- Conservation jusqu'à 30% de pertes de récolte</li> <li>- Peu de diversification des produits transformés dû au manque d'industries locales</li> <li>- Manque d'organisation de la filière au niveau étatique</li> </ul>	<p>Rendements estimés en moyenne à 1,2 t/ha avec les plus faibles observés dans les régions du Sud et du Centre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions difficiles d'accès aux crédits des IMF et taux d'intérêt exorbitants (18 à 24 %),</li> <li>- Non maîtrise des itinéraires techniques et de l'eau</li> </ul> <p>- Absence d'un réel programme d'amélioration variétale à partir de nombreuses variétés cultivées localement dans les zones de production</p>

## **4.2. Identification de la filière porteuse**

Plusieurs critères pour sélectionner la chaîne de valeur ajoutée (CVA) à considérer ont été présentés aux acteurs afin qu'ils choisissent judicieusement leur chaîne de valeur. Ces critères sont : (1) Potentiel de création de revenus en milieu rural, (2) Opportunité de création de revenus et d'emplois, (3) Opportunités de création de PME, (4) Création d'emploi aux femmes, (5) Potentialité de marché.

Les acteurs ont travaillé suivant la méthodologie suivante : chaque acteur note sur 10 et la moyenne est faite pour avoir la note du groupe pour chaque critère.

Les résultats ont prouvé que, quel que soit la zone, le maïs est une culture pour l'alimentation de base, la majorité des producteurs sont concernés, et il débouche sur de multiples transformations économiquement rentables. Le maïs demande beaucoup de travail, nécessite de la main d'œuvre et beaucoup de personnes peuvent mener l'activité grâce à l'existence de marchés. Il s'agit d'une culture genre sensible car, non seulement elle n'est pas cultivée par un seul sexe, mais aussi tout au long de la filière, les hommes et les femmes ont des rôles et responsabilités complémentaires qui leur rapportent des revenus équitables. Aucune des autres cultures n'ont rempli les mêmes critères au même niveau que le maïs. Lorsque les groupes de travail retiennent deux différentes spéculations, une matrice de décision avec un système de pondération sur deux critères à savoir "le produit le moins dégradant de l'environnement" et "le plus sensible à la famine en cas de la faible production" est utilisée en plénière pour retenir la principale chaîne de valeur autour de laquelle la plateforme sera installée.

### **4.3. Présélection des chaînes de valeurs ajoutées prioritaires**

Les mêmes critères ont permis de choisir trois chaînes de valeurs au sein de la filière maïs. Les résultats dans les quatre communes montrent une uniformité de choix dans la chaîne de valeur autour de laquelle les plateformes seront installées : la chaîne de valeur Maïs grain blanc. La différence se situe au niveau du territoire (Tableau 3).

**Tableau 3. Chaîne de valeur ajoutée retenue par zone**

<b>Zone agroécologique</b>	<b>Commune</b>	<b>CVA prioritaire retenue et territoire</b>
Zone agroécologique 1 à l'extrême nord du Bénin	Matéri	CVA maïs grain blanc pour le marché national et régional
Zone agroécologique 5 au Centre-Bénin	Bantè	CVA maïs grain blanc pour le marché local et national
Zone agroécologique 3 au Sud-Bénin	Aplahoué	CVA maïs grain blanc pour le marché local, national et sous-régional
Zone agroécologique 6 dénommée « terres de barre »	Dangbo	CVA maïs grain blanc pour le marché local

### **4.4. Cartographie des acteurs de la CVA maïs grain blanc et identification des segments prioritaires de la chaîne de valeur**

La cartographie de chaque CVA par zone est présentée par la figure 2 (a à d).

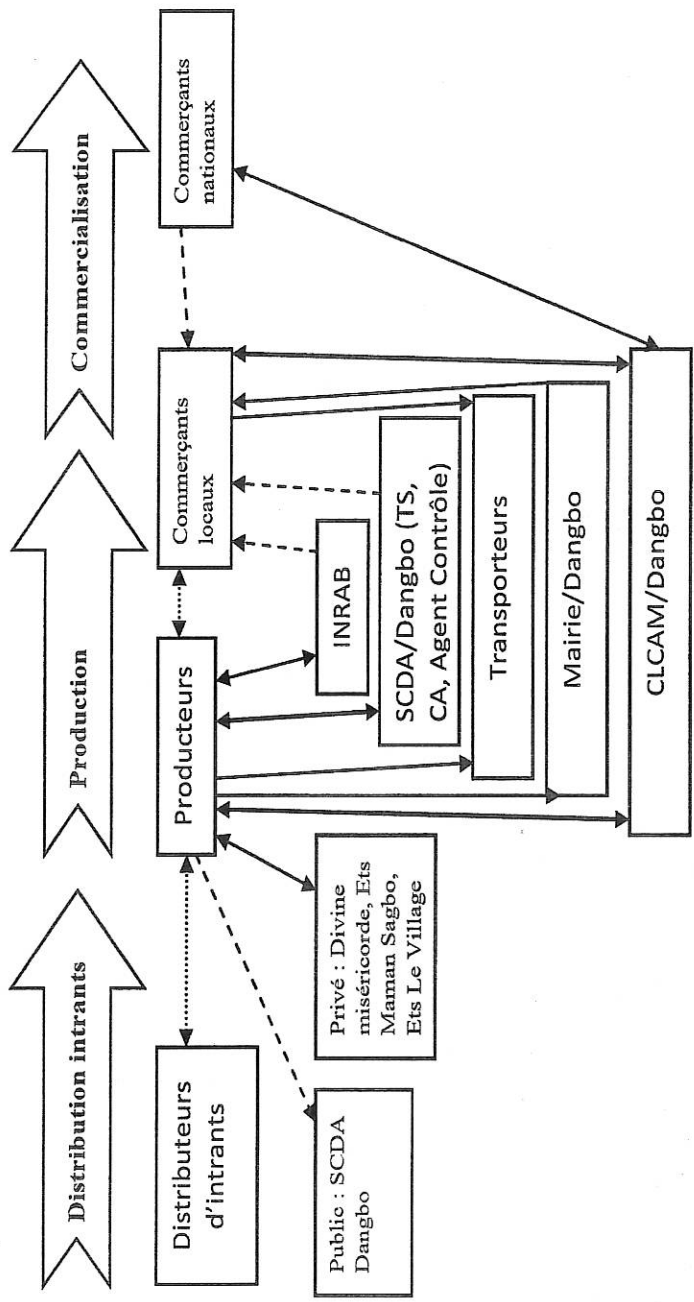


Figure 2a. Cartographie des acteurs et des liens de la CVA mais grain blanc pour le marché local à Dangbo

SCDA : Secteur Communal pour le Développement Agricole

TS : Technicien Supérieur

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle ;

PADME : Promotion d'Appui des Petites et Moyenne Entreprise

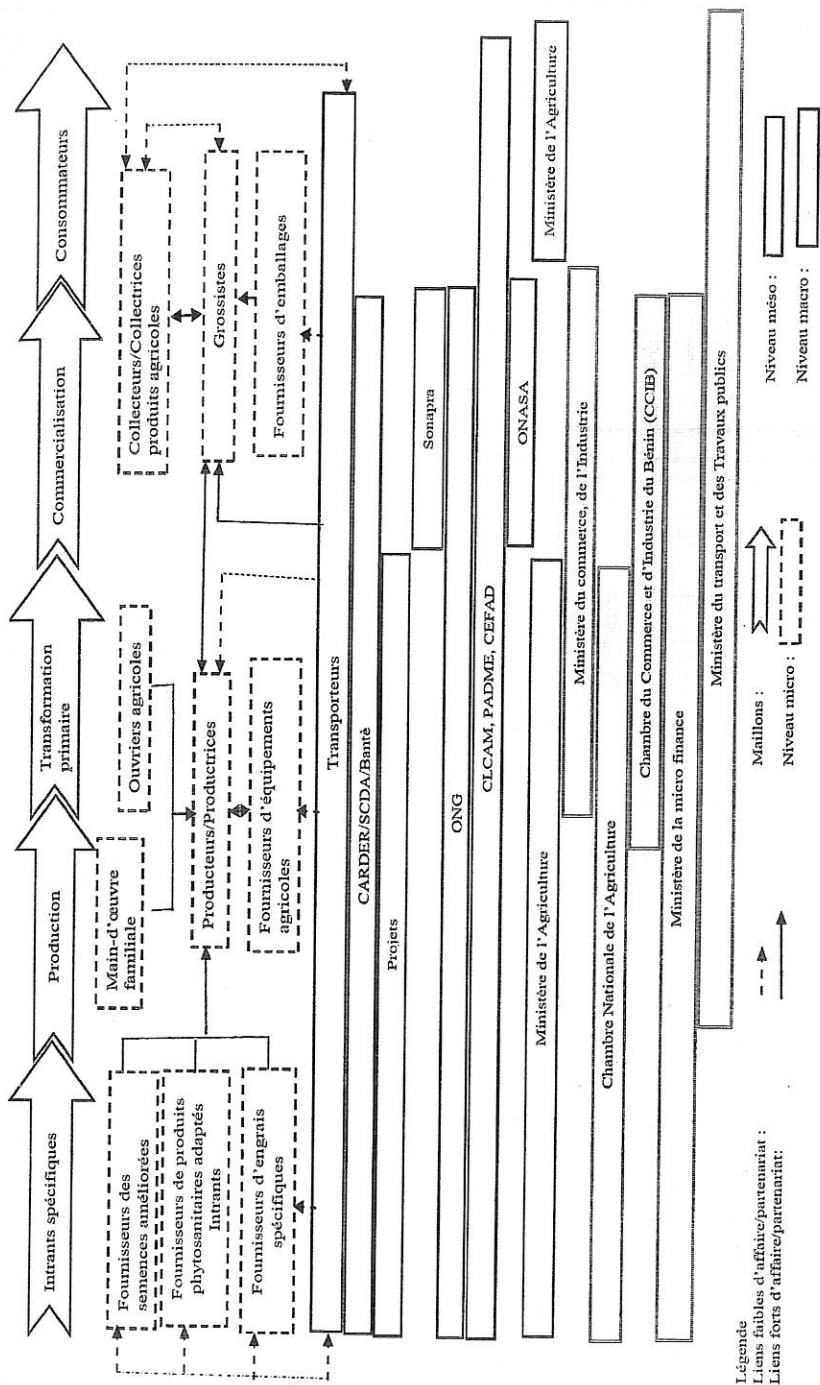
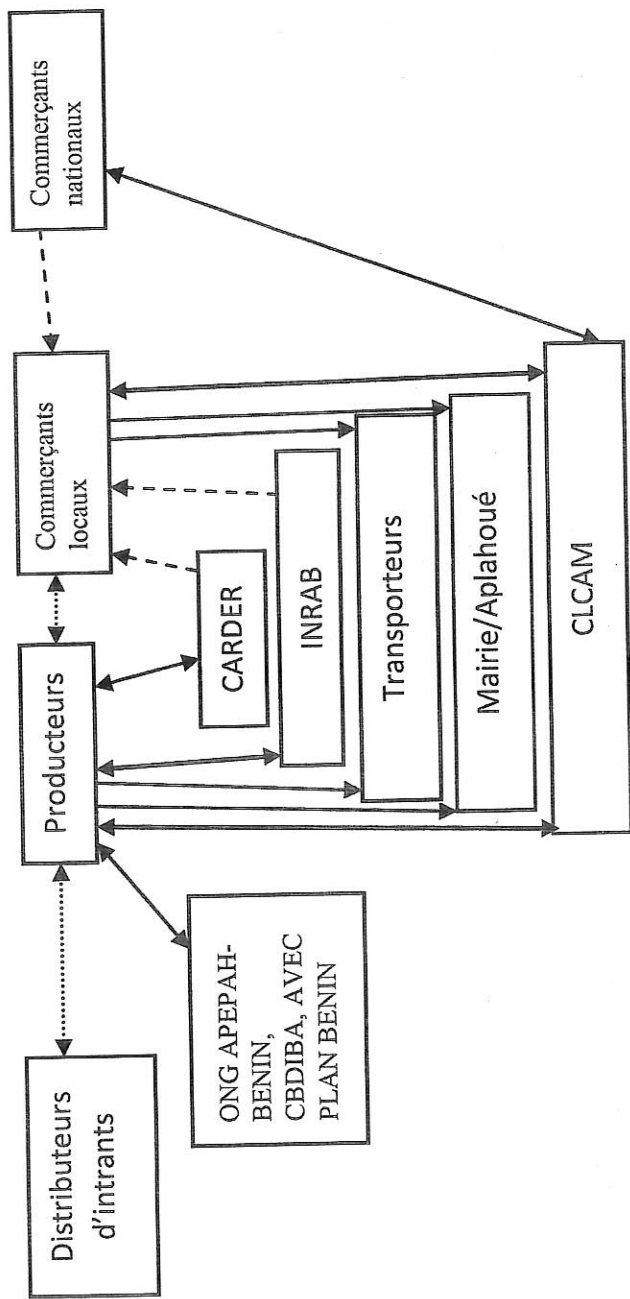


Figure 2b : Cartographie des acteurs et des liens de la CVA maïs grain blanc pour le marché local à Bantè

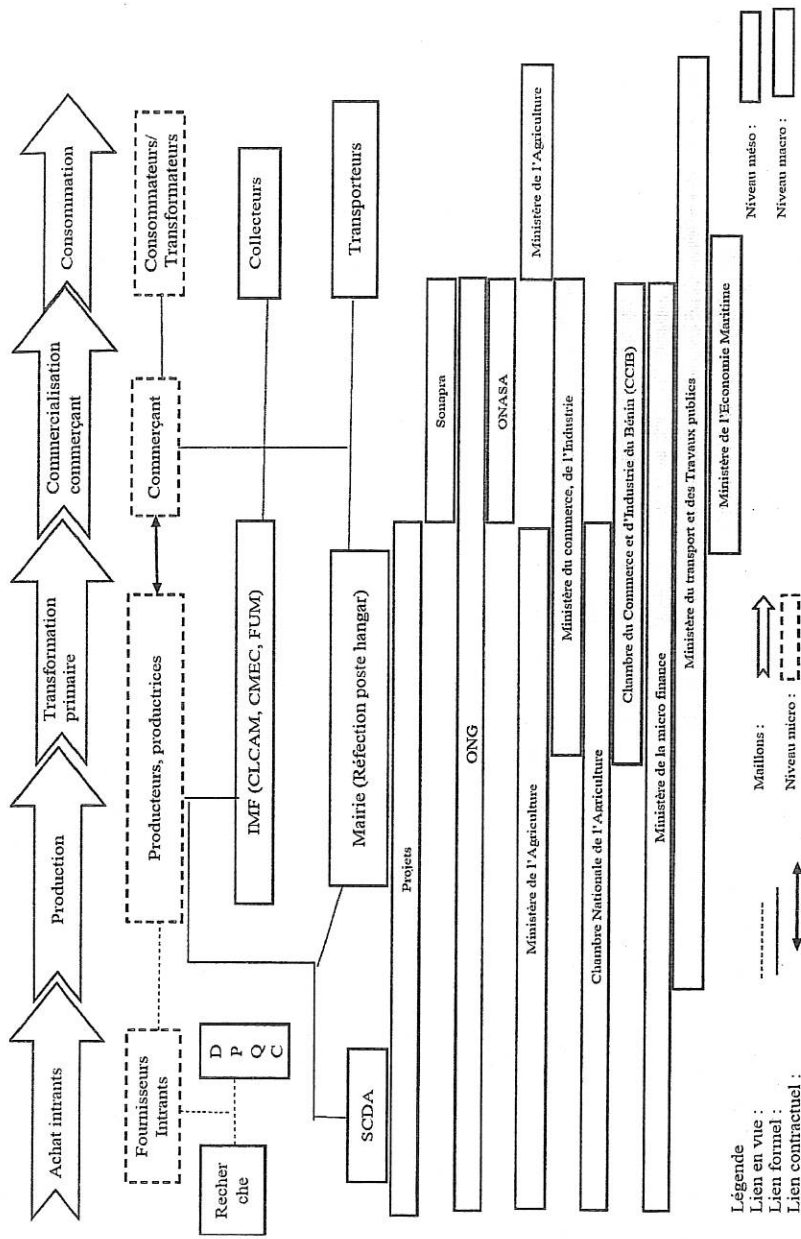


**Figure 2c : Cartographie des acteurs et des liens de la CVA maïs grain blanc pour le marché d'Azové**

Légende : CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle

PADME : Promotion d'Appui des Petites et Moyennes Entreprises





**Figure 2d : Cartographie des acteurs et des liens de la CVA maïs grain blanc pour le marché local, national et sous-régional à Matéri**

#### 4.5. Analyse des acteurs

Les différents types d'acteurs ont été ressortis à travers une analyse (tableau 4).

**Tableau 4. Analyse des acteurs**

Acteurs	Clés-Dominants-Secondaires	Actifs passifs	Directs indirects
-Distributeurs d'intrants -Producteurs -Commerçants -Transporteurs -Main d'œuvre - Consommateurs -Mairie -CARDER -Recherche -IMF	<b>Clés :</b> -Producteurs -Distributeurs d'intrants	<b>Actifs :</b> -Distributeurs d'intrants -Commerçants -Main- d'œuvre	<b>Directs</b> - Commerçants -Producteurs
	<b>Dominants :</b> -Producteurs	<b>Passif :</b> -Producteurs -Consommateurs -Transporteurs	<b>Indirects</b> -Recherche -CARDER -Distributeurs d'intrants -IMF -Transporteurs - Mairie

#### 4.6. Identification du point d'entrée des plateformes

Le point d'entrée identifié par consensus par toutes les catégories d'acteurs dans toutes les quatre plateformes est la baisse de fertilité des sols. Comme l'ont défini Sanyang et al. (2014), c'est la priorité que la plateforme va aborder. Il s'agit d'une technologie de gestion de la fertilité des sols, et de ce fait concerne le maillon de la production dans la chaîne de valeur du maïs grain blanc.

Les parties prenantes des quatre plateformes ont alors procédé à la validation des pratiques de gestion intégrée de fertilité des sols (GIFS) retenues par zone, lors de la rencontre de concertation avec une plus grande partie des acteurs et ont sélectionné une technologie de GIFS par plateforme. Les technologies retenues pour faire objet de tests dans les

parcelles de démonstration dépendent de la zone agroécologique (Tableau 5).

**Tableau 5. Technologies de GIFS pertinentes à promouvoir dans chaque commune**

Commune	Technologie GIFS
Dangbo	Association maïs – mucuna
Bantè	Rotation maïs – niébé
Matéri	Fumure organo-minérale à base de déjections animales et du compost
Aplahoué	Association maïs – <i>Cajanus cajan</i>

#### **4.7. Mise en place des plateformes d'innovation**

Les membres de l'organe de gouvernance des plateformes ont été élus par catégorie d'acteurs et un procès-verbal a consacré la mise en place de la plateforme et a été signé par l'ensemble des acteurs. La composition des quatre plateformes d'innovation mises en place ne présente pas une grande variation d'une commune à une autre. Les types d'acteur retrouvés en général sont les suivants : Institution de recherche, Agence de Développement, Service technique étatique, Organisation de producteur, Représentant des commerçants, Représentant des transformateurs, ONG, Structure de financement, Structure privée de distribution d'intrant (Tableau 6). Cette similitude s'explique par le fait que les quatre plateformes sont installées autour de la même chaîne de valeur avec le même point d'entrée. En effet, Sanyang *et al.* (2014) soulignent que la composition d'une plateforme dépend de la complexité des questions auxquelles s'attaque la plateforme. Selon le nombre de sujets,

le nombre de catégories d'acteurs, primaires (niveau micro), supporteurs (niveau méso) et même les décideurs (niveau macro) peut augmenter ou diminuer. Or, les plateformes installées n'ayant pas de différence dans les sujets abordés, elles ne présentent pas de grande diversité dans leur composition. Une différence est la présence des médias dans la plateforme de Dangbo à travers la Radio de la Voix de la Vallée.

**Tableau 6. Composition des plateformes d'innovation mises en place**

Commune	Composition
Dangbo	Producteurs, Commerçants, distributeurs d'intrants, SCDA Dangbo, INRAB, CLCAM Dangbo, Mairie DANGBO, Radio de la Vallée, INRAB
Matéri	Fournisseurs privés d'intrants, Union Communale des Producteurs de maïs, Semenciers, Groupements Villageois des Producteurs du Maïs, Association des commerçants, INRAB, Secteur Communal de Promotion Agricole (SCDA) de Matéri, IMF (CMEC, CLCAM), ONG LISA (Lutte Intégrée contre la Sécurité Alimentaire)
Aplahoué	SCDA Aplahoué PLAN BENIN, INRAB, ONG APEPAH-BENIN, CBDIBA, AVEC, Distributeur privé d'intrants Ets la volonté
Bantè	INRAB, SCDA BANTE, producteurs, commerçants, transformateurs, ONG ADDB, ONG CECO, Institutions de MicroFinance CLCAM, ASCIAN SON, PADME, Distributeur d'intrant privé Ets AROUNA

#### **4.8. Animation des plateformes mises en place**

Chaque plateforme a élaboré de manière participative un plan d'actions avec des activités de lobbying auprès de leurs Mairies respectives, de plaidoyer auprès des IMF, et de négociations pour la signature des contrats de vente de leurs produits.

Un total de 80 tests de démonstration sur les technologies GIFS retenues a été installé, suivi et récolté, à raison de 20 tests par plateforme chez 20 producteurs dont au moins 30 % de femmes (Djinadou *et al.*, 2014a).

Quatre formations sur des thèmes tels que l'animation des plateformes, les techniques de plaidoyer et de lobbying, les négociations de contrats, la tenue des réunions, ont été réalisées au profit des quatre plateformes.

Deux visites d'échange, intra-pays et inter-pays, ont eu lieu : les membres de chaque plateforme ont eu l'opportunité de visiter les trois autres plateformes pour des échanges d'expériences. Ensuite, une délégation des quatre plateformes du Bénin est allée visiter les plateformes du Burkina-Faso et du Togo, qui, à leur tour sont venus visiter celles du Bénin (Djinadou *et al.*, 2014b).

Les quatre plateformes organisent régulièrement des réunions entre acteurs. Chaque plateforme a organisé des suivis de leurs parcelles d'expérimentation. Celles d'Aplahoué et de Matéri ont ouvert un compte à la CLCAM avec leurs propres cotisations. La plateforme d'Aplahoué a créé une boîte électronique pour la communication et installé des points focaux au niveau de chaque commune du département du Couffo tandis que celle de Matéri les a installés au niveau Village. Ces activités de communication suivent les assertions de van der Vorst *et al.*

(2009) qui souligne qu'au sein d'une plateforme, les acteurs réunis autour d'une chaîne de valeur sont connectés par des flux d'informations qui traversent les organisations organisationnelles. L'une des difficultés communes aux quatre plateformes est la faible aptitude de négociation entre commerçants et producteurs.

## CONCLUSION

La mise en place de quatre plateformes autour de la chaîne de valeur "Maïs grain blanc pour les marchés local et national" prouve l'importance de cette denrée de base pour l'économie nationale, les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin. Le suivi strict du processus pour la mise en place d'une plateforme d'innovation a permis d'obtenir quatre plateformes fonctionnelles avec le même point d'entrée. La promotion des technologies de gestion de la fertilité des sols au sein de ces plateformes doit être un tremplin pour l'amélioration de la productivité du maïs au Bénin. Des études futures devront s'appesantir sur l'influence de cette approche sur l'amélioration du rendement, des revenus issus du maïs et du bien-être des populations rurales.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Adégbola Y. P. et Gardebroek C. 2007. The effect of information sources on technology adoption and modification decisions. *Agricultural Economics*, 37. 55–65.
2. Adégbola Y. P., Arouna, A., et Adékambi, S. A. 2011 : Rapport impact de l'adoption des variétés améliorées de maïs et de niébé au Bénin, 68p.
3. Bijman, W. J. J. 2002. Essays on agricultural co-operatives : governance structure in fruit and vegetable chains. Rotterdam: PhD Thesis. Erasmus University.
4. Djinadou A. K. A., Allagbé M. C., Ahoyo Adjovi N. R., Hinvi J., Azelokonon O., Jalloh A., Bankole C., Assigbe P., Fassassi R., Adjanohoun A. (2014a). Diagnostic participatif des technologies paysannes de gestion intégrée de la fertilité des sols pour accroître la productivité des principales cultures vivrières du Bénin. In : Atelier Scientifique National de la Recherche Agricole, 8ème édition. Dépôt légal N° 7590 du 28 novembre 2014, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 4ème trimestre 2014, ISBN : 978-99919-0-201-2, <http://www.inrab.org>. p. 50.
5. Djinadou A. K. A., Azelokonon O., Allagbe M. C., Hinvi J., Jalloh A., Bankole C., Assigbe P., Fassassi R., Adjanohoun A. (2014b). Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le Développement. Résumés et Abstracts. 8ème édition Dépôt légal N° 7590 du 28 novembre 2014, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 4ème trimestre 2014, ISBN : 978-99919-0-201-2, <http://www.inrab.org>. p. 21.

6. DPP/MAEP (2008). Annuaire statistique campagne 1998 à 2007, Cotonou, Bénin.
7. Houkonnou, D., Kossou D., Kuyper T. W., Leeuwis C., Nederlof E. S., Röling, N., Sakyi-Dawson O., Traoré M., and van Huis A. 2012. An innovation system approach to institutional change : smallholder development in West Africa. *Agricultural Systems* 108 : 74 -83.
8. Houssou, P., GLELE, E., et AMONSOU, E., 2005 : Aptitude à l'étuvage de différentes variétés de riz cultivées au Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin Numéro 48 – Juin 2005, p60-65.*
9. [http://www.irdp.ch/edumetrie/lexique/score\\_vrai.htm](http://www.irdp.ch/edumetrie/lexique/score_vrai.htm) consulté le 13/09/2014 à 19h
10. <http://www.sciencespo-grenoble.fr>, consulté le 09/09/2014 à 22h. Kaplinsky et Morris (2002)
11. Klerks L., N. Aarts, and C. Leeuwis, 2010. Adaptive management in agricultural innovation systems. The interaction between innovation networks and their environment. *Agricultural Systems* 103 (6) : 390 -400.
12. Nederlof, S., Wongtschowski, M. and van der Lee, F. (eds.). 2011. Putting heads together : agricultural innovation platforms change in West Africa. KIT Publishers, Amsterdam.
13. Onguene, A.N., 2012 : Diffusion des Nouvelles Technologies en Afrique(DONATA) Cameroun Point Focal,12p.

14. Sanyang, S., Pyburn R., Murand R. and Audet-Bélanger s G. (eds). 2014. Against the grain and to the roots : maize and cassava innovation platforms in West and Central Africa. L. M. Publishers, Arnhem. 280p. ISBN : 978-94-6022-364-8.
15. Singbo, A. G. 2000. Performance du système de Commercialisation du maïs et rentabilité de sa production : cas ses sous-préfectures d'Adjohoun et de Dangbo (Sud-Bénin). Thèse d'Ingénieur Agronome. FSA/UNB
16. Tossou, R. C., Dossouhoui, F. and Kinha, C. 2014. Multi-Stakeholders Platforms as a process of Innovation System Learning: Experience of Sustainable and Integrated Exploitation of Inland Valleys in Benin,10p.
17. van der Vorst I. G., Tromp S.-O. and van der Zee, D.-J. 2009. Simulation modeling for food supply redesign, integrated decision making on product quality, sustainability and logistics. International Journal od Production Research, 47 (23), 6611 – 6631.
18. WARNER, J., 2005. Multi-Stakeholder Platforms: Integrating Society in Water Resource Management? Ambiente&Sociedade – Vol. VIII. Nº. 002. Campinas (Br), ANNPAS. Disponible sur internet : <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/317/31780201.pdf>.